

## **Du national au local – Intégrer l’approche de genre à la prévention du crime**

### **Plénière I**

*Panélistes :* Anne Michaud [A.M.]  
Barbara Hall [B. H.]  
Margaret Shaw [M. S.]  
Soraya Smaoun [S. S.]

*Synthèse préparée par:* Maria Nengeh Mensah

#### **Question/commentaire no. 1**

[Équateur] Avez-vous l’expérience de l’élaboration d’indicateurs des causes et des effets de la violence en milieu urbain ? Quels sont les indicateurs connus ? Y a-t-il des différences hommes/femmes ? Cette information et de telles données pourraient nous aider à concevoir des stratégies d’intervention appropriées.

#### **Réactions no. 1**

[B.H.] : Nous n’avons pas fait de travail explicite pour documenter l’impact de la violence en milieu urbain en comparant les hommes et les femmes. Toutefois, nous offrons du soutien aux projets visant les filles et les fillettes. Nous savons que certains facteurs expliquent les comportements violents des garçons à l’égard des filles. Par exemple, les projets *Earl’s Court* et un autre, menés à l’université de Colombie-Britannique, ont examiné cette question.

[M.S.] : Il existe des recherches en provenance du Royaume-Uni, tels les travaux du groupe *STACO*, et du Canada, comme les travaux de Cormack en Colombie-Britannique. Dans toutes les recherches toutefois, il y a une controverse entourant les mesures utilisées et la méthodologie pour documenter les impacts de la violence.

## Question/commentaire no. 2

[Chili] Au Chili, nous travaillons surtout sur la question de la violence conjugale. À entendre ce qui se fait ailleurs, je crois que nous sommes restés dans les années 1970... Enfin, nos données indiquent que les femmes vivent beaucoup de violence conjugale, plus que de violence dans les sphères publiques. Quels liens voyez-vous entre la violence privée et la violence publique ? Et comment envisagez-vous le rapport entre les problèmes liés à la drogue, c'est-à-dire l'emprise du milieu de la drogue sur les villes, et la peur et la violence que ressentent et vivent les femmes ?

### Réactions no. 2

[B.H.] : Au Canada, plusieurs groupes travaillent auprès des enfants qui ont été témoins de violence familiale, afin de briser le cycle de la violence qui est très fort. Par exemple, nous savons que les filles dont les mères ont subi la violence conjugale sont plus susceptibles d'être victimes de violence à leur tour; les garçons, témoins de violence familiale, sont plus susceptibles d'être violents. **Le fait d'être témoin de violence familiale à un jeune âge est un indicateur important. Il est nécessaire d'offrir de nouveaux modèles aux enfants et aux jeunes, afin de réduire l'impact de cet indicateur.** Pour plus d'information, voir le site Internet de la *Stratégie nationale sur la sécurité communautaire et la prévention du crime*. [<http://www.prevention.gc.ca/index.html>].

[A.M.] : La violence faite aux femmes se situe sur un continuum allant du privé au public. L'insécurité des femmes découle de toutes ces formes de violence, qu'elles soient commises par un homme connu ou inconnu. Par exemple, une femme violentée chez elle se sentira-t-elle plus en sécurité lorsqu'elle sort dans la rue ? Pas vraiment. **La coupure entre le privé et le public est une fausse coupure. On doit regarder l'impact global de toutes ces violences sur la mobilité des femmes, leur sentiment de sécurité, etc.**

[S.S.] : Oui, il s'agit d'un continuum de violence. **Nous avons besoin de documenter ce continuum par des enquêtes qualitatives et des enquêtes de victimisation.** Les données recueillies nous aideront à mieux connaître ces réalités et à mieux agir face aux facteurs impliqués, tant dans la sphère privée que dans la sphère publique.

### **Question/commentaire no. 3**

[Pérou] : Au Pérou, les statistiques permettent de recueillir des données sur la violence faite aux femmes, sur la violence et la spécificité selon le genre. Il y a eu des percées dans ces compilations statistiques. Par exemple, nous savons que la violence prend plusieurs formes et affecte différents groupes de femmes. Les facteurs culturels, tels que la vie en milieu rural ou l'appartenance à une communauté ethnoculturelle, jouent beaucoup dans le degré d'acceptation et dans la normalisation de la violence. Un sondage a révélé les éléments suivants : la violence augmente ; la violence touche à la fois les femmes pauvres et les femmes aisées ; les femmes dénoncent de plus en plus la violence subie ; il est difficile pour les femmes de porter plainte contre leurs agresseurs, parce qu'elles ont peur des représailles et que les sanctions imposées aux agresseurs sont trop légères, voire minimales.

### **Réactions no. 3**

[A.M.] : Dans votre enquête, avez-vous prévu intégrer des questions touchant l'impact de ces violences sur le sentiment d'insécurité des femmes ?

[Pérou] : Nous sommes en train de développer des indicateurs, mais l'enquête porte sur la violence contre la femme (en général).

[M.S.] : Une enquête internationale sur la violence envers les femmes est actuellement en cours. Cette recherche vise à identifier la crainte qu'ont les femmes, en lien avec leurs expériences face au crime. Pour accompagner les répondantes de l'enquête dans le processus visant à nommer la violence, la recherche a identifié une personne-ressource qui agit comme facilitatrice de ce processus. Ceci est un excellent modèle. De

plus, les statistiques utilisées peuvent venir de sources très variées. Outre les informations recueillies auprès des femmes elles-mêmes, on compile les données provenant des hôpitaux, des refuges pour femmes violentées, des professionnels de la santé, etc.

#### **Question/commentaire no. 4**

[Milieu syndical, Montréal] : Sachant que les femmes éprouvent déjà des difficultés à dénoncer les mauvaises conditions de travail et le harcèlement sexuel, comment pouvons-nous sensibiliser les grandes entreprises aux problèmes de la violence ?

#### **Réactions no. 4**

[B.H.] : Qu'elles soient clientes ou employées, les femmes doivent parler de la violence. Il faut trouver des moyens et des mécanismes de réparation (compensation, poursuite judiciaire, etc.) contre les grandes entreprises qui contribuent au climat de violence et d'insécurité. Par exemple, dans le cas d'un propriétaire d'immeubles où il n'y a pas suffisamment d'éclairage... **On doit pouvoir avoir un recours juridique, de l'éducation et de la sensibilisation, ainsi que plus de femmes sur les conseils d'administration des grandes entreprises.** Tous ces moyens aideraient beaucoup.

[A.M.] : **Au Québec, il existe une loi sur la "santé et sécurité au travail". Nous devons y intégrer la question de la sécurité des femmes.** Par exemple, dans le cadre de marches exploratoires sur la rue Laurier, à Montréal, on a pu identifier un guichet automatique dont l'emplacement n'était pas sécuritaire pour les femmes. Après avoir fait connaître nos préoccupations, les propriétaires ont installé un mur vitré permettant une meilleure visibilité de ce qui se passe au guichet, à la vue des passants, et nous avons proposé que le téléphone qui, sur place, sert aux transactions bancaires, puisse être utilisé comme moyen de communication pour les urgences. **Il faut plus de concertation et de partenariat avec les entreprises.**

### **Question/commentaire no. 5**

[ONG, Colombie-Britannique] : Merci d'avoir souligné l'écart qui existe entre les stratégies nationales et les réalités locales. Il faut inclure la sécurité des femmes et des filles dans la Stratégie nationale... Cette inclusion permettrait aux groupes locaux d'avoir un meilleur accès au financement. À l'heure actuelle, c'est très difficile d'avoir l'encadrement financier pour notre projet en Colombie-Britannique...

#### **Réaction no. 5**

[M.S.] **Le CIPC doit intégrer l'approche de genre dans son mandat.** Pour le moment, l'organisme a souhaité rester neutre tout en acceptant de se pencher sur la différence des sexes. Si l'approche du genre est inscrite au mandat, ce sera mieux.

### **Question/commentaire no. 6**

[Costa Rica] : Il est important de tisser des liens. Au Costa Rica, nous aurons une rencontre féministe à la fin de 2002, afin d'intégrer les divers axes de la violence faite aux femmes. Nous souhaitons intégrer ces préoccupations dans toutes les politiques publiques. Ce faisant, il sera nettement plus facile d'avoir du financement pour des projets qui vont dans ce sens, et de dénoncer la violence politique. Ma question porte sur l'intégration du concept de "fémicide", afin de typifier la problématique du genre dans la loi. Que pensez-vous de ce mot : fémicide ? (par analogie à homicide).

#### **Réactions no. 6**

[B.H.] : Je réfléchis. Je n'utilise pas ce mot.

[M.S.] : Je l'ai déjà utilisé. Le mot est utile pour aider les gens à réaliser la spécificité des meurtres commis sur des femmes; par exemple, le nombre de femmes tuées en général (moins que les hommes), et de celles qui le sont par des proches ou des personnes qu'elles connaissent (plus que les hommes).

### **Question/commentaire no. 7**

[Afrique du Sud] : D'abord, félicitations au comité organisateur d'avoir invité les hommes à participer à la prise de décision sur des questions féminines. Ma question porte sur les approches traditionnelles telles que vécues en Afrique du Sud. Comment intégrez-vous les chefs de clan et autres approches traditionnelles du *leadership* dans les stratégies ?

#### **Réaction no. 7**

[A.M.] : Cette question sera abordée cet après-midi et demain dans le cadre des thèmes d'*empowerment* et de *leadership* local.

### **Question/commentaire no. 8**

[Conseil international des femmes] : Le nombre de personnes âgées augmente. Avez-vous des données sur la violence et la sécurité au sein de ces populations ? Je sais qu'il y a un programme en Australie, pouvez-vous en donner les détails ?

#### **Réactions no. 8**

[B.H.] : Les données canadiennes en matière de sévices contre les personnes âgées (*Elder abuse*) montrent que les femmes âgées vivent la violence à la maison, dans leur couple et en institution. Il faudrait former les femmes âgées à réduire leur vulnérabilité à la violence et mieux connaître l'analyse différenciée selon le sexe dans ce groupe d'âge. Par exemple, on dit aux femmes âgées de cacher leur sac à main, mais on ne sait pas si les hommes âgés courent aussi des risques d'être victimisés.

[M.S.] : Il faut voir l'information sur le site Internet du C.I.P.C. (<http://www.crime-prevention-intl.org/>).

### **Question/commentaire no. 9**

[Ville de San Salvador] : Le tremblement de terre a beaucoup retardé l'économie municipale et a miné le sentiment de sécurité de tous. On sait que 35 % des femmes sont chef de

foyer et que le tremblement de terre les a beaucoup ébranlées (sic). Il y a féminisation de la pauvreté. Nous avons créé des stratégies pour intégrer la participation des citoyennes au développement de la municipalité. Il faut tisser des liens pour améliorer la qualité de vie et le développement humain, mais la politique nationale n'est pas sensible aux réalités municipales. Nous en sommes maintenant à repenser les liens entre les politiques publiques, la politique sociale et économique, la violence conjugale ou privée, et le machisme. Notre préoccupation pour la violence faite aux femmes attaque les fondements du machisme dans notre société et nous rencontrons beaucoup d'obstacles à ce niveau. Rappelons que c'est la loi du machisme qui impose aux femmes la dépendance économique et qui empêche la dénonciation de la violence.